



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1020

Lyon 3e - 12 impasse Victor Hugo - Cession d'un terrain au profit de la SCIC Habitat Rhône-Alpes - EI 03196 - N° inventaire 03196 T 001.

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1020 - LYON 3E - 12 IMPASSE VICTOR HUGO - CESSION D'UN
TERRAIN AU PROFIT DE LA SCIC HABITAT RHONE-
ALPES - EI 03196 - N° INVENTAIRE 03196 T 001.□
(DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire impasse Victor Hugo à Lyon 3^e, d'une parcelle de terrain cadastrée section CZ n° 63 pour une superficie totale de 517 m².

Cette parcelle, constituée d'un terrain nu précédemment affecté à la Direction des Espaces Verts à usage de stockage de matériaux et devenu sans utilité pour ce service, est désormais vacante.

Dans un objectif de valorisation de son patrimoine la Ville de Lyon envisage de procéder à la cession de ce terrain au profit de la SCIC Habitat Rhône Alpes dont l'opération de construction projetée porte également sur deux parcelles contiguës propriétés de la Métropole. Il est précisé que la SCIC Habitat conduit sur ces terrains, une fois remembrés, un projet en vue de la construction d'un immeuble de dix logements locatifs sociaux et d'une villa en accession libre.

Cette cession interviendrait libre de toute occupation au prix de 166 550 euros, prix inférieur à la valeur retenue par France Domaine dans son avis du 12 mars 2015.

Il vous est proposé toutefois de retenir ce prix de 166 550 euros compte tenu :

- d'une part, de la nature du projet et de la mission d'intérêt général assumée par les organismes HLM, parmi lesquels figure la SCIC Habitat Rhône-Alpes ;
- d'autre part, de la nécessité de préserver l'équilibre financier de l'opération au regard des loyers envisagés et du coût de travaux à réaliser.

La concrétisation de ce projet reste soumise aux conditions suspensives spécifiques suivantes :

- acquisition préalable ou concomitante à la réitération du compromis joint des parcelles voisines cadastrées CZ 64 et CZ 118, propriétés de la Métropole de Lyon, pour une superficie totale de 824 m² ;
- obtention d'un permis de construire définitif portant sur la parcelle cédée et sur les parcelles contiguës.

Afin que la Ville de Lyon puisse disposer librement des lieux et les valoriser, il a été engagé une procédure de désaffectation du tènement constatée par arrêté de désaffectation en date 21 octobre 2014, son déclassement du domaine public ayant été prononcé par délibération du 16 mars 2015.

Il convient de noter enfin que, eu égard à l'engagement d'acquisition du terrain signé selon compromis ci-joint, la Ville de Lyon autorise d'ores et déjà la SCI Habitat Rhône Alpes ou toute société mandatée par ses soins à pénétrer de façon temporaire et gratuite sur le terrain et prendre toute disposition pour réaliser ou faire réaliser à ses frais et sous sa responsabilité les opérations de diagnostics environnementaux ou géotechniques nécessaires à l'avancement de l'opération.

Vu l'arrêté de désaffectation du 21 octobre 2014 ;

Vu la délibération de déclassement en date du 16 mars 2015 ;

Vu ledit compromis ;

Vu l'avis de France domaine en date du 12 mars 2015 ;

Vu l'avis favorable de M. le Maire du 3^e arrondissement en date du 17 octobre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La cession par la Ville de Lyon au profit de la SCI Habitat Rhône-Alpes pour un montant de 166 550 euros du terrain situé 12 impasse Victor Hugo, cadastré CZ 63 et d'une superficie de 517 m² est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit compromis de vente aux conditions précitées et tout acte afférent à cette opération.

3. La prévision de la recette résultant de cette cession sera inscrite au budget de la Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 024, fonction 01, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIERVDL.

4. La réalisation de cette recette sera imputée à la nature comptable 775, fonction 020, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIER VDL.

5. La sortie du patrimoine de la Ville de Lyon sera réalisée conformément aux dispositions budgétaire et comptable de la M14.

N° Inventaire	Désignation	Superficie cédée m ²	Surface totale EI m ²	Compte Nature	Montant €
03196T001	Terrain	517,00	517,00	2118	166 550,00

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY